

**N° D'ORDRE : 2021-117**

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**E X T R A I T**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice : 29*

*Présents : 22*

*Pouvoirs : 07*

*Excusé : 00*

*Absents : 00*

*Qui ont pris part*

*à la délibération : 29*

*Date de convocation : 20 Juillet 2021*

SEANCE DU 26 JUILLET 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-six juillet à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de la ville de SAINT-MANDRIER SUR MER a été assemblé dans la salle des fêtes du square Marc Baron, sous la présidence de M. Gilles VINCENT, Maire.

Etaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ESPOSITO Annie – M. MARIN Michel - M. TOULOUSE Christian – Mme VIENOT Véronique — Mme DEMIERRE Colette – M. VINCENT Romain – M. CHAMBELLAND Michel – Mme PICHARD Laure – Mme BECCHINO BEAUDOUARD Sylvie - M. QUENET Xavier – Mme MATHIVET Séverine – M. DEDONS Fabrice – Mme LABROUSSE KYPRAIOS Sylvie — M. CAILLEAUX Rémi – Mme ARGENTO Katia - Mme ASNARD Marjorie - M. FRANCESCHINI Damien — M. DEZERAUD Philippe - M. LE PEN Jean-Ronan – Mme MONTAGNY Nolwenn - M. CALMET Pierre.

Pouvoirs : Mme DEFAUX Catherine pouvoir à Monsieur le Maire - M. BLANC Romain pouvoir à Mme ESPOSITO Annie - M. LABASTIE Eric pouvoir à M. MARIN Michel - M. FONTANA Alain pouvoir à M. TOULOUSE Christian – Mme RASTOUIL Angélique pouvoir à Mme VIENOT Véronique - Mme SAUQUET Adeline pouvoir à Mme DEMIERRE Colette - M. CLAVE Denis pouvoir à M. LE PEN Jean-Ronan.

Secrétaire de séance : M. FRANCESCHINI Damien (à l'unanimité).

**6 - ACQUISITION D'UN LOCAL COMMERCIAL SIS 2 RUE GABRIEL PERI**

Monsieur le Maire informe Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux qu'il souhaiterait acquérir un local commercial situé 2 Rue Gabriel Péri en vue de créer un distributeur automatique de billets et un lieu de stockage. Ce lot figure au cadastre de la Commune à la section AK n°82 et présente une superficie de 20 m<sup>2</sup>.

Par l'appréciation de la méthode d'évaluation dite par comparaison, il résulte des biens de même nature vendus récemment Avenue Estienne d'Orves que le prix moyen au m<sup>2</sup> est de 2 400€.

Après avoir donné toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de bien vouloir l'autoriser à acquérir ce lot pour la somme de 48 000 € ainsi que d'accomplir toutes formalités administratives et financières notamment auprès de l'Office Notarial.

Le Conseil délibérant,

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**DECIDE A L'UNANIMITE**

- de l'autoriser à acquérir ce lot pour la somme de 48 000 € ;

- d'accomplir toutes formalités administratives et financières notamment auprès de l'Office Notarial.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 27 Juillet 2021, pour extrait conforme.

**Signé : Le Maire,**

**Gilles VINCENT**